



Retour d'expérience sur 4 années de projet en EPLEFPA 2010-2014

*Rémi Proust, Chargé
de mission, ADECIA*



Plan de l'exposé

1. *Le démarrage du projet*
2. *Valorisation des résultats du projet:
organisation du transfert*
3. *Pérennisation du projet*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



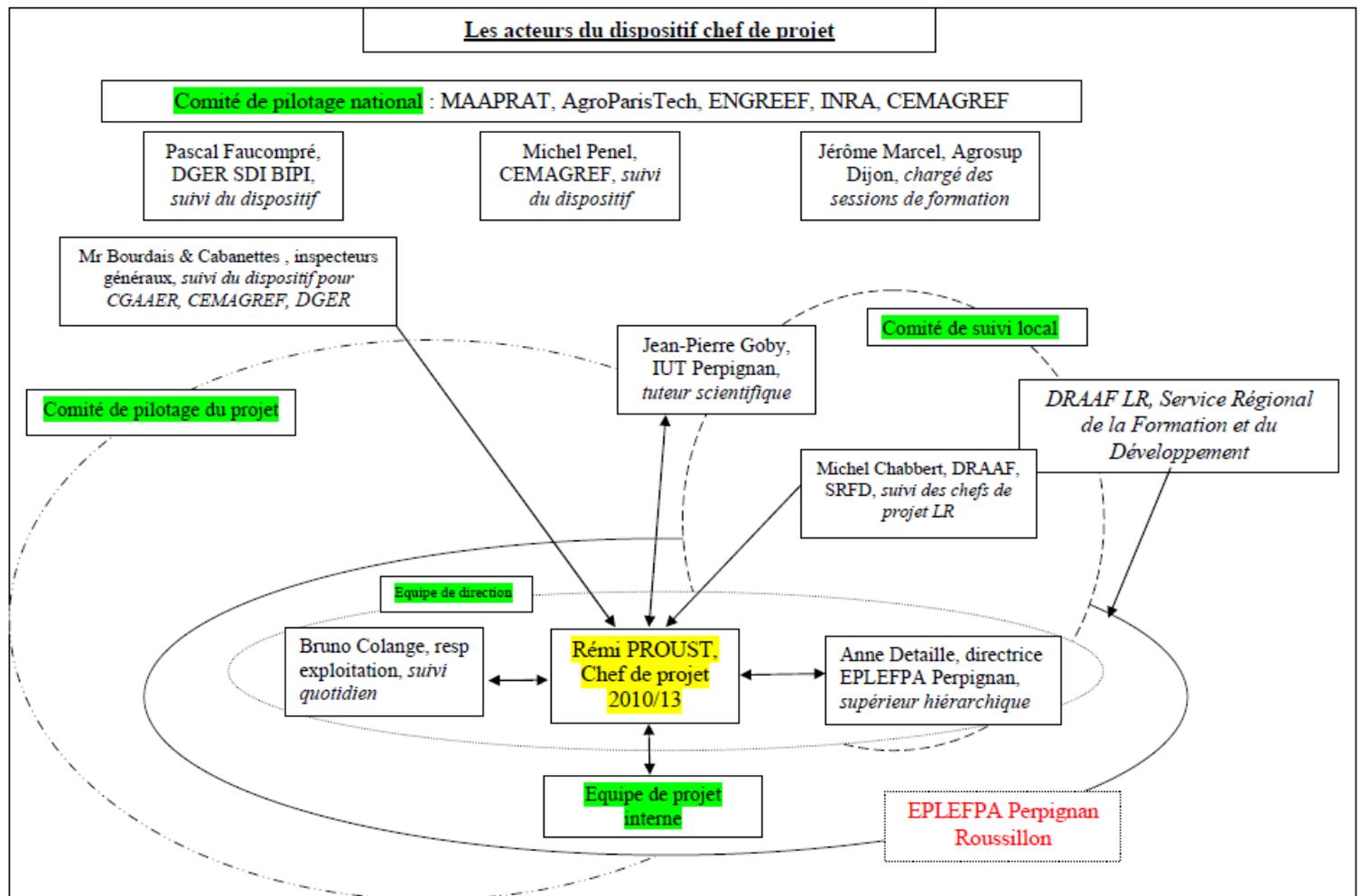


1. Le démarrage du projet



Séminaire ADT 1/3 temps & Chefs de Projet, Bergerie National, Rambouillet, 02/12/2014

Création de l'environnement du porteur de projet



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Création d'un Comité de suivi institutionnel

- **Objectifs:** *Ce comité est chargé d'apporter au chef de projet un appui pour appréhender le contexte territorial du projet, pour la construction du projet détaillé et sa mise en œuvre, pour l'identification d'un tuteur scientifique adapté, etc....*
- **L'occasion de créer une relation de travail durable entre EPLEFPA et SRFD régional**



Création d'un Comité de suivi institutionnel

- Relais initiaux pour la mise en place: Directeur EPLEFPA & Chargé de Mission DRAAF-SRFD régional suivi des DEA, 1/3 temps et/ou ADT/ Innovation
- Préalable avant le 1^{er} comité: Lettre de mission transcrite en projet détaillé et/ou axes de travail
- Fréquence: au moins deux fois par an la première année, puis une fois par an
- Composition: au minimum un représentant DRAAF/SRFD, directeur de l'EPLEFPA, représentant IRSTEA local, tuteur scientifique,...



Mise en place d'un Comité de pilotage technique

- **Objectifs:**

- *il aide le CdP à orienter ses actions et pilote les activités développés dans le cadre du dispositif.*
- *A l'inverse, le CdP peut y présenter les principales orientations prises dans sa mission en accord avec le comité de suivi.*

- **Fréquence:** *au minimum une fois par an*

- **Composition:** *composé des principaux partenaires du projet (organisations agricoles, économiques, centre de recherche, entreprises privée, institutions,...) et des membres internes à l'EPLEFPA.*



Mise en place d'un Comité de pilotage technique

- *Des membres de l'EPLEFPA*
 - Anne Detaille (**EPLEFPA Perpignan Roussillon, Directrice**)
 - Bruno Colange (**EPLEFPA Perpignan Roussillon, Directeur d'exploitation agricole, Tuteur technique du projet**)
 - André Gallea (**LPA Claude Simon, Professeur en Horticulture**)
 - Henri Chappert (**CFPPA 66, Directeur**)
 - Céline Nahan (**LEGTA Garcia Lorca, Conseiller PFT, Responsable Halle Agro-alimentaire de Thèza**)
- *Des représentants du comité de suivi local*
 - Jean-Pierre Goby (**IUT Perpignan, Enseignant-chercheur, tuteur scientifique du chef de projet**)
 - Simon Miquel (**DRAAF, SREAFE, Pôle innovation, agroalimentaire, et politique qualité**)
 - Denis Gourdon (**DDTM 66, Chef de service Économie Agricole**)
- *Des organismes de développement/ Conseil agricoles*
 - Gérard Deleuse (**Sud & Bio, chargé de la coordination de la filière PPAM bio régionale**)
 - Nicolas Mansouri (**Chambre d'Agriculture du Roussillon, technicien Service Fruits et Légumes, suivi de la Filière PPAM**)
 - Patrick Marcotte (**CIVAM Bio 66, Directeur**)
 - Sonia Trinquier (**Mosaïque des Hommes et des Paysages, présidente**)



Mise en place d'un Comité de pilotage technique

- *Les collectivités impliquées*

- Jean-Gilles Bertrand (**Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, DGA Développement de l'économie et de l'emploi**)
- Philippe Assens (**Conseil Général 66, chef du pôle agriculture forêt et espace rural**)

- *La recherche*

- Cédric Bertrand (**Université de Perpignan, Centre de Phytopharmacie, Maître de conférence**)
- Benoît Jeannequin (**INRA, Responsable de la station expérimentale d'Alenya**)
- Bruno Lorentz (**INRA, Chercheur en sélection variétale UMR Diascope**)

- *Les entreprises partenaires*

- Patrick Collin (**Golgamma SA, Directeur**)
- Bernard Kimmel (**Arcadie S.A., Directeur**)
- Jamal Chabouhn (**Phytotagante, Président Directeur**)

- *Les producteurs*

- Jean-Yves Charpentier (**Domaine de la Mandourelle (11), producteur expert référent en huiles essentielles AB**)
- Alain Pottier (**Domaine La Tourasse, Président du Syndicat Agricole des Producteurs de PPAM des Pyrénées-Orientales**)
- Linda Petitjean (**SARL Les Herbiers, Vice-présidente du Syndicat Agricole des Producteurs de PPAM des Pyrénées-Orientales**)



Mise en place d'un Comité de pilotage technique

- Le dilemme du nombre du représentant maximale vs représentativité de chacun des organismes
- Prise en compte des jeux d'acteurs complexes
- La création de liens Recherche / Formation / Développement
- Un lieu de dialogue et d'échanges autour de la problématique de développement



S'organiser en interne au sein de l'EPLEFPA

- Le rôle de Tuteur Technique
 - Suivi quotidien du chef de projet (démarrage, logistique, présentation partenaire)
 - Suit le projet pour l'équipe de direction
 - A généralement écrit et/ou défendu le projet lors de l'aap Chef de Projet devant la DGER
 - Relation entre le tuteur technique et le directeur de l'EPL
 - Exemple Rémi Proust: DEA, tuteur technique
 - Cas du directeur d'EPL, tuteur technique



S'organiser en interne au sein de l'EPLEFPA

- L'équipe de projet interne
 - **Quelles compositions?** Une ou des équipe(s) en fonction des projets, plusieurs centres, plusieurs sites?
 - Une équipe existante avant l'arrivée du CdP, une équipe auto désignée ou à créer?
 - **Quelles objectifs?** suivi, appui, communication, mobilisation des équipes pédagogiques autour du projet, déléguer des missions?
 - Fixer des objectifs aux membres, répartition des tâches
 - Besoin de recul et de l'appui des directeurs pour la former
 - Repérer au sein de l'EPL: les personnels « pépites » bien connus et surchargés de projet, les « pépites » en dormance (historique, choix, hasard), les spécialistes des réunions
 - Mais ne pas fermer l'équipe aux volontaires et aux personnels non identifiés au préalable



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Elaborer un plan d'action

- La construction d'un projet détaillé est la première tâche du CdP.
- Avant la fin de la première année, le chef de projet traduit la lettre de mission en programme de travail détaillé
- Au préalable, lettre de mission initiale écrite par le directeur de l'EPLEFPA (+ canevas d'activités?) et/ ou le projet déposé par l'établissement sur le site ADT et/ou la fiche de poste
- Phase de diagnostic obligatoire
 - Rencontre des principaux partenaires identifiés ou non du projet, des acteurs de l'EPL qui ont leur mot à dire dans la définition de la mission
 - Connaissance du territoire (échelle du projet à définir) et des jeux d'acteurs en place
 - Étude bibliographique du ou des sujets scientifiques
 - Compréhension de l'environnement de l'EPL au sens large



Elaborer un plan d'action

- Transcrire l'Idée du projet en projet détaillé, oui mais
 - Prendre le temps nécessaire pour comprendre et analyser
 - Possibilité d'utiliser la trame du Rapport d'étape de la DGER (Liste des Actions et Sous actions)
 - Un document obligatoire oui, mais essayer aussi d'en faire un document fonctionnel pour la suite
- Le projet détaillé peut permettre de préparer les fiches actions du futur projet d'établissement et/ou d'exploitation
- A chaque Comité de Suivi, la lettre de mission sera en partie actualisée (au minimum pour le Canevas d'activités)



Elaborer un plan d'action

Axe de travail n°1 : Structurer

Objectifs : création d'une structure collective départementale de producteurs de PPAM faisant le lien entre les acteurs amont-aval de la filière

Rôle EPLEFPA Perpignan Roussillon : Coresponsable

Echelle de réalisation : Pyrénées-Orientales

Partenaires principaux :

Chambre d'Agriculture du Roussillon (Coresponsable)

Conseil Général des Pyrénées-Orientales

Sud & Bio (Lien avec la Région et la DRAAF Languedoc-Roussillon)

Partenaires secondaires : CIVAM Bio 66, Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération, Golgamma, Arcadie, PhytotaGaute, Fédération départementale des CUMA

Actions prévues

Echéancier

- | Actions prévues | Echéancier |
|--|--|
| • Evaluation des besoins de structuration de la filière | Réalisé |
| • Mobiliser les partenaires institutionnels pour soutenir la filière | Réalisé |
| • Informer et communiquer autour de la filière | 2010-2013 |
| • Encourager l'animation de projets collectifs locaux (Communauté de communes, caves coopératives,...) | Opportunité |
| • <u>Producteurs</u> : développer la production sur des espèces ciblées <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation du groupement de producteurs ○ Former et inciter à l'action collective ○ favoriser l'investissement en matériel (CUMA) | 2010-2013
1 ^{er} semestre 2012 |
| • <u>Transformateurs</u> : assurer un maillage d'outils de transformation sur le territoire. <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un alambic départemental ○ Informer sur les possibilités d'installation de séchoir individuel sur les exploitations ○ Favoriser les investissements collectifs en outils de transformation ○ Former aux métiers de la transformation | 2012
2011-2012
2013 |
| • <u>Pépinieristes</u> : créer un réseau de pépinieristes en PPAM bio <ul style="list-style-type: none"> ○ Informer et sensibiliser à la filière ○ Permettre la rencontre entre l'offre et la demande ○ Promouvoir la filière de production de plants | Réalisé
2eme semestre 2011
2012 |
| • Réaliser des études et de la veille prospectives sur les marchés | 2010-2013 |

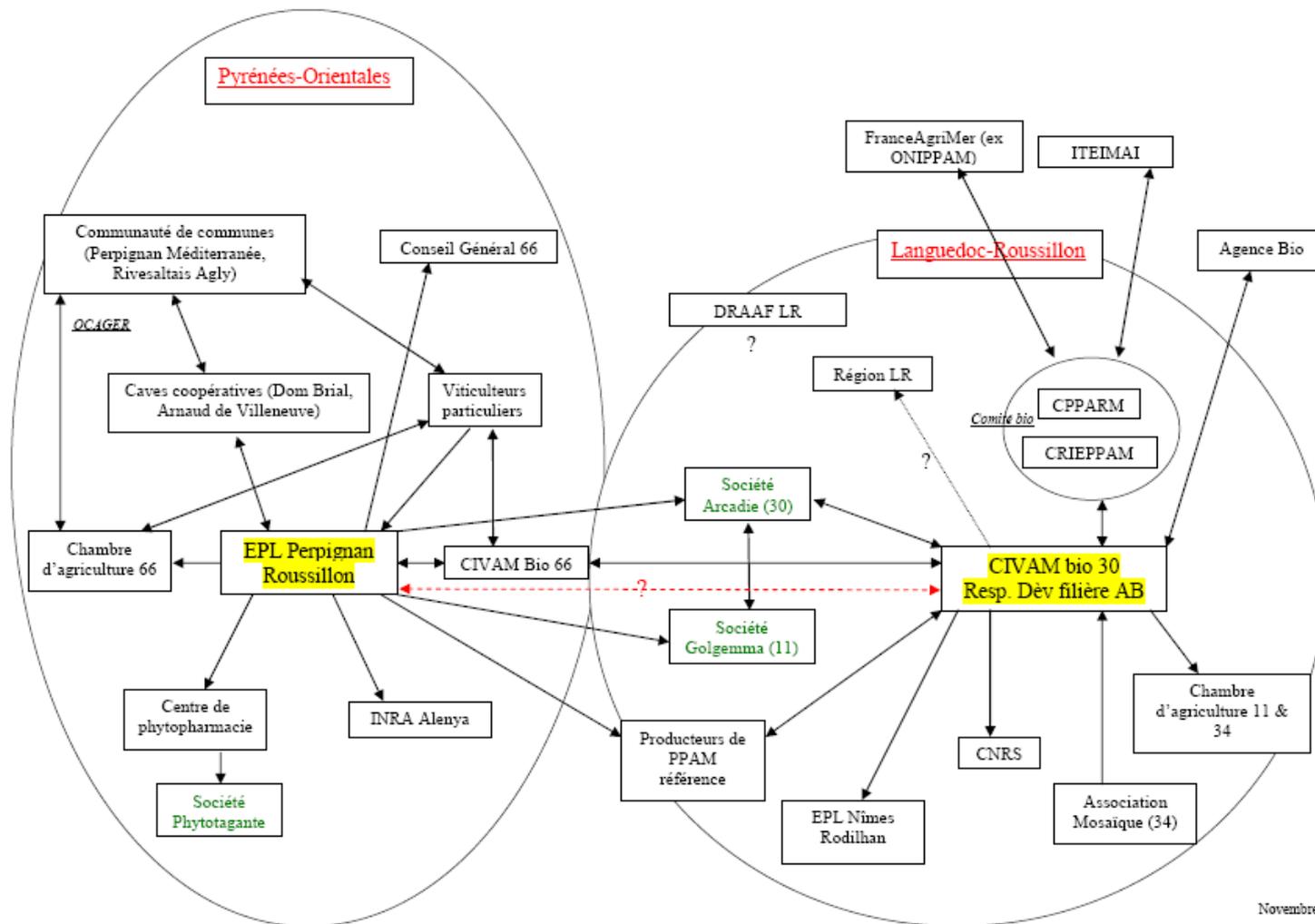


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Identification des jeux d'acteurs

Evaluation, structuration et développement de la filière plantes aromatiques en Languedoc Roussillon en alternative aux friches agricoles et périurbaine. Rémi PROUST, EPL Perpignan Roussillon



Novembre 2010

Séminaire ADT 1/3 temps & Chefs de Projet, Bergerie National, Rambouillet, 02/12/2014





2. Valorisation des résultats du projet: organisation du transfert



Valorisation des résultats du projet

=> Valorisation **pédagogique** du projet

- Directe, descendante : intervention face à face apprenants du CdP

+	-
Se faire connaître auprès des équipes pédagogiques, « légitimation »	Activité non pérenne
Tester des contenus de formation, des modalités pédagogiques	Risque d'« accoutumance » des équipes pédago à solliciter le CdP en tant qu'intervenant
Connaissance du fonctionnement des équipes pédagogiques.	Temps de travail

Valorisation des résultats du projet

=> Valorisation **pédagogique** du projet

- Indirecte : formation de formateurs par le CdP

+	-
Implication des formateurs et enseignants	Relations avec les équipes pédagogiques
Pérennité moyenne	
Relations avec les équipes pédagogiques	

Valorisation des résultats du projet

=> Valorisation **pédagogique** du projet

- Ingénierie de formation

+	-
Pérenne	
Capitalisable, transférable	

Valorisation des résultats du projet

Valorisation en interne dans les diverses instances :

- Réunion d'exploitation
- Réunions de direction
- Conseil d'Exploitation
- Conseil d'Administration
- Conseils de centre

Valorisation des résultats du projet

=> Communication/diffusion vers les professionnels
professionnels des résultats d'expérimentation, avancée général du projet, annonce, témoignage, ...

Forme: site internet, publication sur site de l'EPLEFPA, journées techniques, conférences, lettre d'information...

Prendre en compte le positionnement de l'EPLEFPA dans la filière

- Légitimité ?
- Représentativité ?
- « Concurrence » sur les thématiques

Jeux d'acteurs

abordées?

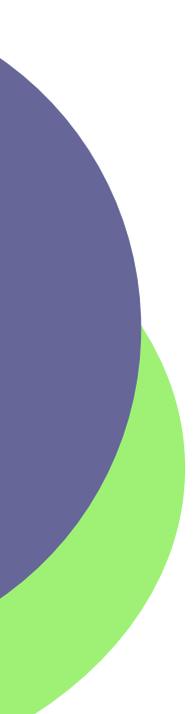
Valorisation des résultats du projet

=> Communication institutionnelle

Toute communication est *aussi*
« institutionnelle »

-> Institutions déjà impliquées dans le projet :
pour rendre compte

-> Institutions peu impliquées dans le projet :
pour faire connaître, intéresser



Valorisation des résultats du projet

=> Communication/diffusion vers le grand public ?

Valorisation des résultats du projet

Exemple Projet Rémi PROUST

- Un comité de suivi élargi aux partenaires pour communication des résultats « développement » de la mission (4 ans) → Juin/Juillet
- Un Forum Professionnel pour les résultats technico-éco Fin de Mission → Avril
- Réalisation de fiches pratiques en lien avec la base de données informatique à créer.
- Trier, organiser et rendre lisible l'intégralité des productions du CdP. Une base de données devra être consultable par l'EPLEFPA et ses partenaires.

(Stage 6 mois écriture)

Valorisation des résultats du projet

2013			2014							
O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A
Animation Syndicat							Passation animation: rédaction dossier pratique			
Projet local OCAGER Agly-Fenouillèdes										
		Préparation Colloque PPAM			Colloqu e PPAM LEGTA					
Envoi + Présentation Projet distillerie		Mise en œuvre Projet Distillerie ?								
			Casdar ABILE							
Projet exploitation Rivesaltes: équipements, contractualisation, dossier aides										
Préparation Démonstration départementale		Démarrage Démonstration Thym, Lavande Bio au Domaine (Suivi CA 66)								
Essai Romarin des Corbières										
		Publication Essai Romarin								
					Publication Résultats Missions de développement					
Projet Verveine (CIVAM 66)										
Recherche sélection régionale Sud & Bio										
Participation projets pédagogiques										



3. Pérennisation du projet



Pérennisation du projet

Situatio
n de
début

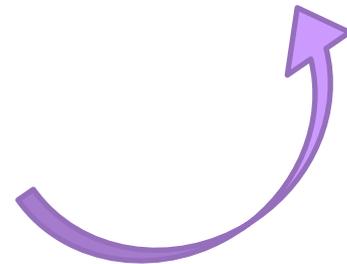
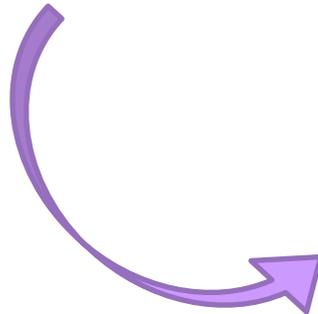
Action du chef de projet

Situation
de fin

Axes de
travail

Objectifs

Stabilité ?



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Pérennisation du projet

Quoi pérenniser ?



=> La situation de fin ne doit pas intégrer l'action du chef de projet dans sa définition !

=> Ce n'est pas l'action du chef de projet qui doit être pérennisée mais les caractéristiques de la situation de fin

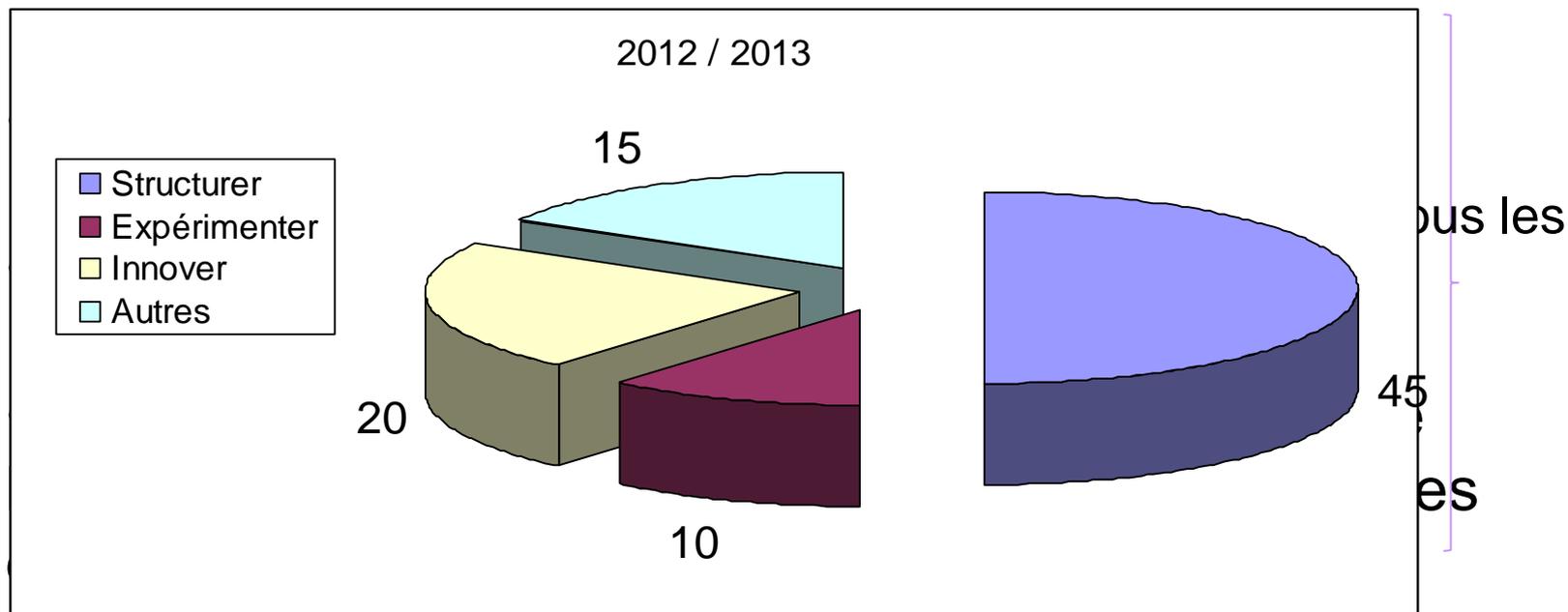
Pérennisation du projet

Comment définir ce qui doit être pérennisé ?

- Déjà défini dans l'écriture initiale du projet ?
- A définir en cours de mission :
 - Volonté de la direction de l'EPELFPA
 - Analyse du CdP
 - équipe projet en interne
 - Comité de pilotage + consultation des partenaires, et de l'environnement plus large de l'EPLEFPA, touché de près ou de loin par l'action.
- Comité de suivi



Pérennisation du projet



- Une activité, une mission
- Une structure

Pérennisation du projet

Comment ?

- Quand ?

Tout au long du projet => toutes les actions ont un impact
Ex: Démarrage d'un projet avec un financement dont la durée est supérieure à celle de la mission CdP

- Attention au positionnement du CdP

Le CdP animateur, partenaire, porte-parole, exécutant, informé, lien-relai,...



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

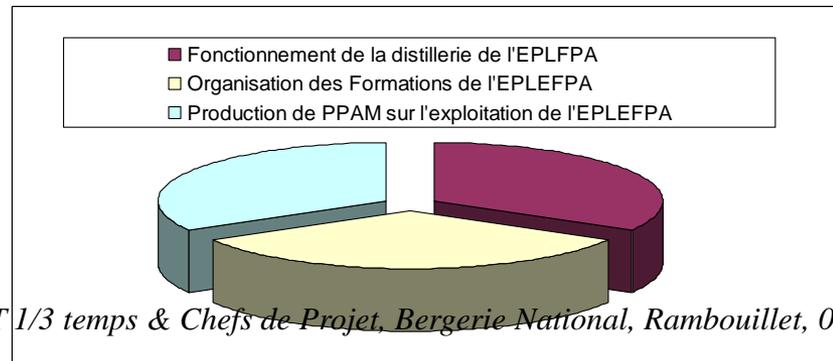


Pérennisation du projet

- Les 5 missions du chef de projet à pérenniser identifiées au comité de suivi n°3 de Rémi PROUST (21/09/12)
 - **Production de PPAM sur l'exploitation (Domaine)**
 - **Fonctionnement de la distillerie (Domaine)**
 - **Organisations des formations PPAM et des projets pédagogiques (CFPPA, LPA, LEGTA)**
 - Appui technique producteurs (EPLEFPA, CA, Syndicat, Sud & Bio)
 - Animation Syndicat (EPLEFPA, CA, Syndicat, CG)



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Pérennisation du projet

- **Production de PPAM sur l'exploitation (Domaine)**
 - Pas d'exploitation sur Thèza en PPAM fraîche = pas de recrutement d'un personnel supplémentaire
 - Besoins plus global d'un salarié supplémentaire en fonction des volumes des autres ateliers
- **Fonctionnement de la distillerie (Domaine)**
 - Recrutement d'un vacataire sur les heures de distillation (producteur) avec un contrat privé sur le modèle de la vinification
- **Organisations des formations PPAM et des projets pédagogiques (CFPPA, LPA, LEGTA)**
 - Enseignants bien mobilisés pour les lycées
 - Formateurs UCARE PPAM autonomes et formés
- **Appui technique producteurs (EPLEFPA, CA, Syndicat, Sud & Bio)**
 - Mutualisation régionale via Sud & Bio



Pérennisation du projet

Animation du Syndicat

- En quoi consiste l'animation du Syndicat?
 - veille bibliographique,
 - définition axes stratégiques,
 - logistique,
 - comptabilité,
 - communication,
 - secrétariat,
 - montage dossier aides.
- Besoins: 60 jours / an
- Possibilités existantes
 - Mutualisation Aude (CA 66 + CA 11)
 - Financement CG d'un temps d'animation par la CA 66
 - Mutualisation régionale des besoins par Sud & Bio



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT



Mes coordonnées

Rémi PROUST

Chargé de mission

GIP ADECIA

01 49 55 44 33

remi.proust@agriculture.gouv.fr

19, avenue du Maine
75732 Paris Cedex 15



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

